

DESCRIPTION

- **54.24 Bas marais alcalins pyrénéen** -Tapis végétal dominé par les Laïches* que l'on rencontre sur les replats alimentés par des eaux neutro-alcalines de l'étage montagnard à alpin, sur des sols basiques à peu acides.

Alliance : *Caricion davallianae*

Associations :

Carici davallianae-Eriophoretum latifolii
Pinguiculo grandiflorae-Caricetum davallianae

- **54.2C Bas-marais neutro-alcalins à *Carex rostrata***

Bas-marais dominé par *Carex rostrata*, accompagné des espèces typiques du bas marais alcalin pyrénéen.

-**54.2E Bas-marais neutro-alcalins à *Trichophotum cespitosum***

Tapis de *Trichophorum* autres que celui qui apparaît comme un faciès du bas-marais alcalin pyrénéen. Il est situé à l'étage alpin et est accompagné de quelques calcicoles.



CELLE J.

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT ET ESPECES LE CARACTERISANT LOCALEMENT

<i>Carex davalliana</i>	<i>Dactylorhiza majalis</i>
<i>Eriophorum latifolium</i>	<i>Carex paniculata</i>
<i>Pinguicula grandiflora</i>	<i>Carex flacca</i>
<i>Tofieldia calyculata</i>	<i>Carex lepidocarpa</i>
<i>Parnassia palustris</i>	<i>Juncus alpinoarticulatus</i>
<i>Bartsia alpina</i>	<i>Succisa pratensis</i>
<i>Primula farinosa</i>	<i>Briza media</i>
<i>Gymnadenia conopsea</i>	<i>Molinia caerulea</i>
<i>Carex panicea</i>	<i>Eleocharis quinqueflora</i>
<i>Swertia perennis</i>	<i>Triglochin palustre</i>

Le cortège de ces bas-marais est assez riche notamment en petites Laïches. Trois faciès plus pauvres en espèces ont été rencontrés : un faciès à Molinie, un à *Trichophorum cespitosum* et un à *Eleocharis quinqueflora*

ORGANISATION SPATIALE

Nombre d'unités rencontrées : 128 (54.24), 1 (54.2C), 1 (54.2E)

Principales localités :

54.24 : Plateau de Coumély, Estaubé, Pouey Aspé, La Géla, nombreuses autres localités, habitat dispersé sur le site
54.2C : Hount Blanque
54.2C : Chourrugue

Milieux fréquemment associés à cet habitat : Sources, ruisselets, cours d'eau, nardaies, pelouses calcicoles ...

Ces habitats sont très souvent de petites tailles dispersés sur de grandes surfaces de pelouses.

CONDITIONS STATIONNELLES

Altitude : principalement au montagnard et au subalpin (1424-2206 m).

Exposition préférentielle : indifférente

Topographie : replats et bords de ruisseaux

VALEURS D'USAGE

Valeur pastorale de l'habitat

Elle est faible à moyenne.

Ces bas-marais sont peu utilisés par le bétail. Ils peuvent être parfois abrutis, et/ou piétinés par les bêtes lorsque l'habitat est à proximité d'une source d'eau.

ETAT DE CONSERVATION

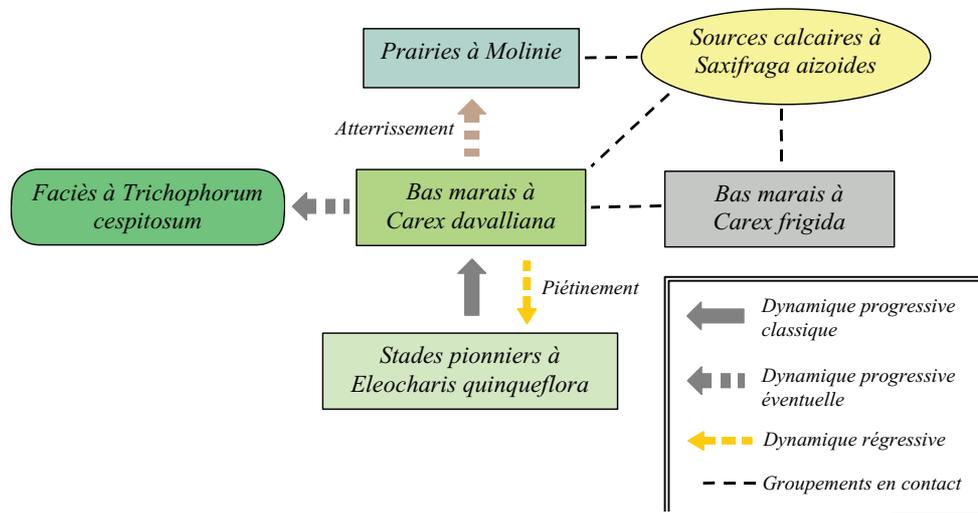
Bon	Moyen	Mauvais
80 %	16 %	4 %

Les individus d'habitat sont en majorité en bon état de conservation. Cependant des phénomènes de piétinement par les bovins ont été constatés sur plusieurs individus d'habitat de différentes zones d'estive. Ces phénomènes peuvent entraîner une mise à nu du sol. Dans la plupart des cas ces bas-marais conservent une bonne typicité (d'après le cortège floristique). Ponctuellement, des risques d'assèchement ont pu être notés.

DYNAMIQUE

Cet habitat est relativement stable. Toutefois, un atterrissement progressif peut faire régresser le cortège de la communauté au profit de la Molinie (faciès à Molinie). Cette situation se rencontre le plus souvent dans des zones où l'alimentation hydrique estivale est de courte durée.

D'autre part, un piétinement modéré semble permettre l'apparition de stades pionniers à *Eleocharis quinqueflora* (faciès à *Eleocharis quinqueflora*).



Source : CEII.F.J. . 2003

OBJECTIFS DE CONSERVATION DE L'HABITAT SUR LE SITE

- ◆ Approfondir les connaissances concernant les liens existant entre utilisation pastorale (piétinement) et caractéristiques biologiques, physiques de ces habitats afin de définir leur résistance et leur résilience dans le but d'affiner le diagnostic de ces milieux
- ◆ Maintien de cet habitat, et limiter les piétinements trop important

PRECONISATION D' ACTIONS

- ◆ **Suivi** : suivi des bas marais pour lesquels des phénomènes de piétinement ont été mis en évidence et où l'état de conservation n'est pas satisfaisant : suivi photographique et floristique
Suivi de la qualité trophique de ces milieux
- ◆ **Gestion** : proscrire tout aménagement pouvant avoir un impact sur le niveau de la nappe

Fiches Actions du DOCOB concernant cet habitat : H3